

Jour 2 – Formule consultant accrédité

- Questions fréquentes sur la méthode Belbin
- La restitution des profils
- Applications pratiques – études de cas
- Intégrer la méthode Belbin dans un séminaire de cohésion d'équipe
- Etablir un profil de poste
- Les rapports de recrutement
- L'utilisation pratique du système expert e-interplace®
- L'examen d'accréditation
- Le dossier d'accréditation

Informations supplémentaires

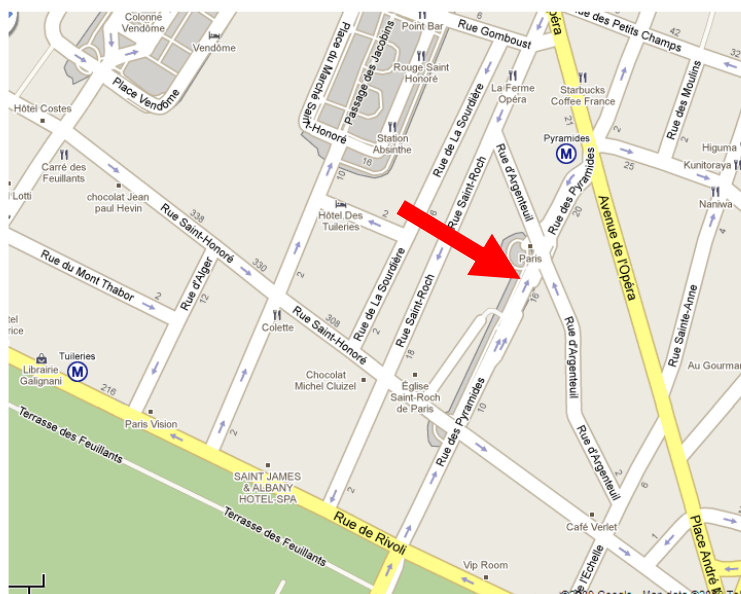
- Le dossier d'accréditation doit être basé sur un programme d'accompagnement d'équipe qui montre l'influence de la méthode Belbin sur la performance de l'équipe.
- Seuls les consultants accrédités ont le droit d'utiliser le logiciel e-interplace.
- Nos prix s'entendent hors taxes. Ils comprennent les frais de stage et de documentation.
- Les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris.
- Le nombre de profils e-interplace ou Belbin Online inclus est indiqué dans les détails du programme, les profils supplémentaires étant à votre charge en fonction du tarif en vigueur.
- En cas d'imprévu ou d'inscriptions insuffisantes, nous nous réservons le droit d'ajourner le séminaire 10 jours minimum avant la date prévu et de proposer une autre date aux intéressés.

MAISON AQUITAINE

21 rue des Pyramides
75001 Paris

Tél: 33-(0) 1 55 35 31 44

Métro : Pyramides, Tuileries,
Opéra



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Afin de valider votre inscription, veuillez nous retourner votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque d'arrhes et vous engager à régler le solde sur place le jour du séminaire.

PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes. Ils comprennent les frais de stage et de documentation. Le nombre de profils e-interplace ou Belbin online inclus sera indiqué dans les détails du programme, les profils supplémentaires étant à votre charge en fonction du tarif en vigueur. Les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris. Une facture vous est adressée dès réception de votre règlement.

ANNULATION ET REPORT

De notre fait

En cas d'imprévu ou d'inscriptions insuffisantes (moins de 4 participants), nous nous réservons le droit d'ajourner le séminaire 10 jours minimum avant la date prévu et de proposer une autre date aux intéressés.

De votre fait

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au minimum 10 jours avant la date prévue pour le séminaire. En deçà de ce délai, le règlement sera considéré comme acquis. En cas de report d'inscription moins de 10 jours avant la date du séminaire, un montant de 150€ HT pour frais administratifs est imputé.